

LA LETTRE DE L'AFC

Numéro 13
Juillet/Août 1993

Avant-premières techniques

Le lundi 5 juillet, salle Ariane, beaucoup de monde pour le film de Bertrand Blier "Un, deux, trois, soleil..."

Lumière de Gérard de Battista. Mélange très dominé de studio/décors naturels/extérieurs pour un conte moderne hyper-réaliste. Des lumières justes pour nous raconter, avec poésie, une histoire de banlieue pleine de violence et d'amour. Une image à la hauteur du jeu des acteurs et de la mise en scène, c'est peu dire. Un plaisir pour opérateurs. Bravo Gérard !

Le film sort en salles le 18 août.

Le départ de Didier Pierre

Suite à un désaccord grandissant sur la façon d'envisager le fonctionnement de notre association et après plusieurs entrevues et conciliations légales, le Bureau de l'AFC a décidé, le 26 juillet, de mettre fin à la collaboration de Didier Pierre aux activités de l'AFC.

La rédaction de la "Lettre de l'AFC", dont il avait la charge, en souffrira sûrement dans sa forme mais sera, dans le fond, ce qu'elle aurait dû toujours être, écrite par des AFC pour les AFC, et dans une bonne humeur cordiale.

Enquête

En 1927, la revue "Cinéopse", dirigée par un des fondateurs de l'association des "opérateurs de prise de vue de langue française" (voir les Cahiers de l'AFC n°2, article de Georges Strouvé), posait la question suivante aux réalisateurs de l'époque :

"Selon vous, qu'est-ce qu'un opérateur et quel serait l'opérateur idéal ?"

Beaucoup de réalisateurs y ont répondu et ce fut le début d'une longue histoire, à commencer par la création de la "Société des Cinégraphistes Français".

Notre projet est de renouveler cette expérience aujourd'hui et de poser la question non seulement aux réalisateurs (SRF, ARP, indépendants) mais aussi aux opérateurs eux-mêmes (AFC et indépendants) et aux producteurs. Le résultat dépouillé serait publié dans un numéro des "Cahiers de l'AFC", nourri d'une analyse et servirait en même temps de base de réflexion pour la constitution du contrat-type toujours en projet.

Une analyse du questionnaire "l'activité de l'AFC et de ses membres" sera communiqué dans une prochaine Lettre. Cette enquête a suscité 24 réponses, ce qui est bien.

Commission enseignement

La commission enseignement formation (cf. "nos projets" et la Lettre n°12) continue à attendre, des membres de l'AFC, des informations concernant leurs expériences de formation.

Il s'avère important, voire urgent, de faire mûrir une réflexion sur les problèmes de formation : formation initiale de nos futurs assistants et futurs collègues, formation "continue" et formation des "formateurs" ; beaucoup d'entre nous l'ont été et le problème de la formation des intervenants et des enseignants reste pratiquement entier.

.../...

L'AFC est sollicitée, en tant qu'association dont la qualité des membres est reconnue, pour participer à l'élaboration de programmes ou d'interventions ponctuelles.

Faisons en sorte de pouvoir, sans risque de décevoir, répondre à cette attente.
Voir première enquête en annexe.

Pour une approche des autres écoles de cinéma, dont la FEMIS, suite aux prochains numéros.

Chalon

Fin juillet, s'est tenue une réunion informelle pour préparer les festivités de Chalon, "l'hommage à Ghislain Cloquet" et le colloque sur "la formation aujourd'hui". Il a été rappelé et regretté qu'il n'existe pas de commission formation au CNC. Par contre, une commission formation vient d'être réanimée à la CST, bien consciente des problèmes mais cherchant actuellement à se positionner ; une réunion à ce sujet avait eu lieu fin juin.

Il a également été regretté que la mise à niveau des professionnels aux nouvelles techniques semble quasiment inexistante et que, outre celle dispensée à l'intérieur du laboratoire, il n'y ait pas de formation au métier d'étalonneur, technicien si proche des directeurs de la photo.

Etaient présents à cette réunion : Pierre Lhomme, Jean-Noël Ferragut, Bernard Jubard et Arthur Cloquet.

Au pied de la lettre...

① Lu dans la "Lettre Contact" de la SRF, de mai 93 :

"... Il est très important de prendre conscience du fait que les technologies sont à un stade charnière de leur développement : la "haute définition" atteint aujourd'hui, en projection sur grand écran, une définition comparable à celle du 35 mm. Producteurs et diffuseurs s'y intéressent de très près, au point qu'on peut se demander si la filière électronique ne risque pas de supplanter, un jour, la filière chimique."

② Échange de lettres entre Jacques Loiseleux et Annie Tresgot (voir photocopies en annexes)

③ ... A la fin de l'envoi je touche. Mais trêve de polémique. Nous pensons que des réunions communes avec la SRF, sur des thèmes proposés et choisis en commun, pourraient être très passionnants et profitables.

LTC renaît de ses cendres

C'est finalement la Compagnie Immobilière Phénix qui reprend la direction des Laboratoires LTC. Georges Roch est nommé directeur général. Sur 117 employés actuellement, 87 resteront pour maintenir le potentiel d'activité de l'entreprise. Phénix Audiovisuel, dirigé par Jean-Pierre Alessandri, affirme, par cette action de reprise, sa volonté de s'implanter durablement dans le cinématographe.

Entreprise louable non seulement pour LTC mais pour le cinéma français si elle tient ses promesses.

Un document CNC concernant le projet CIP Audiovisuel avec PSB, LTC et SIS, est consultable au bureau ou peut vous être communiqué sur demande.

Des nouvelles de nos associés

Le 24 juin dernier, les membres de l'AFC ont répondu nombreux à l'invitation de Pascal BERHAULT (Samalga) et Benjamin BERGERY (Panavision), de nouveau réunis pour nous présenter les derniers matériels de Panavision au cours d'une soirée qui nous était réservée au Studio Cosmos.

Nous avons eu le plaisir de manipuler le nouveau zoom 24/275 mm T 2,8, le nouvel objectif "à bascule" Slant Focus 24 mm T 3,5, des accessoires comme le Panafasher, le Panatape, le Modular Follow Focus, et les objectifs et Zooms Primos sphériques et anamorphiques sur caméras Platinum, Panastar et Panaflex Light Weight.

Pascal Berhault et Benjamin Bergery nous feront un rapport plus détaillé dans la prochaine Lettre.

Par ailleurs, merci à Benjamin BERGERY qui vient de nous adresser le montant de sa cotisation 1993 et nous renouvelle ainsi sa confiance.
Nouvelle adresse administrative de PANAVISION - 24 rue du Four - 75006 Paris

Nouvelle adhésion

Le 2 août, un conseil d'admission, principalement téléphonique, a décidé d'admettre un nouveau membre au sein de l'AFC. Il s'agit de Yves RODALLEC, 11 rue Malebranche Paris 5ème - Tel : 46.33.56.70.
Bienvenue à lui.

Avant-premières techniques (bis)

Pour le moment, toujours pas de film à présenter au mois de septembre. Mais il est encore temps... Appelez vite le bureau si un de vos films sort à la rentrée.

Mouvements

Jean-François Robin nous signale qu'il tourne en Grande-Bretagne jusque début septembre

Si vous souhaitez communiquer vos déplacements, prévenez le bureau qui en fera part dans la Lettre.

En vrac

■ Suite des contacts avec la branche audiovisuelle de Phénix Immobilier qui proposait de nous héberger. Des réponses plus précises devaient nous être données fin juillet quant à une possibilité de locaux quai Camot à Saint-Cloud. La reprise de LTC par Phénix complique un peu les choses, nous devons reprendre contact en septembre.
Renato Berta et Jacques Loiseleux restent branchés.

■ Nous apprenons par le Film Français que Charlie Van Damme a donné le premier tour de manivelle de son premier long métrage "Le joueur de violon". Nous lui souhaitons bon tournage.

■ Le réexamen du régime particulier d'assurance-chômage des intermittents du spectacle a été reporté en septembre par les partenaires sociaux, le CNPF envisageant de renvoyer la charge de ces indemnités sur l'État. (*Le Monde du 18.07*)

■ Nous avons reçu quatre exemplaires de l'annuaire AIC intitulé "Europe 93". Ces documents (155 pages) sont à votre disposition au bureau.

■ A noter dès aujourd'hui sur vos agendas : la rencontre du "3ème lundi" au mois de septembre aura lieu le 20. Nous vous rappelons que cette réunion, sans convocation ni ordre du jour, se déroule autour d'un buffet, au bureau de Levallois, à partir de 20 h.30 (participation forfaitaire de 50 francs par personne). Si vous êtes sûr de votre venue, prévenez Gervaise, même le jour-même, ce sera plus facile pour l'organisation du buffet.

■ Le Film Français a publié, dans le n° du 18 juin, la réponse de l'AFC à Charles Gassot qui, dans le n° du 16 avril se plaignait des directeurs photo :

"... Il faut savoir qu'aujourd'hui, le chef opérateur est, le plus souvent, le patron sur un tournage. Il a engagé ses électros, ses machinos, parfois même la maquilleuse. C'est l'état dans l'état, avec un côté star-system qui me fatigue. J'ai connu deux ou trois expériences douloureuses et je préfère aujourd'hui collaborer avec des gens de même talent qui jouent le jeu."

Réponse de l'AFC :

Cher Charles Gassot,

Depuis plusieurs jours, votre sortie contre les Chef Op' dans ces mêmes colonnes nous agite et nous consterne. Quel compte réglez-vous, où voulez-vous en venir ?

.../...

Depuis la naissance de Téléma, bon nombre d'entre nous collaborent avec bonheur à vos productions et voilà que vous dirigez sur nous vos bombardes. Mais où voulez-vous en venir ?

Nos équipes, nous y tenons, car elles nous permettent de mener à bien le contrat technique, artistique et moral que nous passons avec vous. Nous faisons alors partie de votre équipe et vous assurons la compétence et l'efficacité de notre équipe comme vous assurez les agences ou les financiers de la qualité et de l'efficacité de Téléma.

Nous ne pouvons pas entendre des cas d'exception qui pourraient étayer vos propos et les généraliser, surtout dans ces colonnes. Nous nous soucions de la grande majorité de nos collègues dont le sérieux, la compétence et l'exigence se fondent sur la haute idée qu'ils se font de notre métier. Ces qualités, vous en avez absolument besoin, elles sont pourtant, souvent, mises à rude épreuve. Ce qui nous inquiète, ce sont les personnes qui trouveront dans votre article matière à conforter des opinions irresponsables et dangereuses pour l'avenir de notre cinématographe. Qui mieux que nous est à même d'apprécier les qualités professionnelles de nos collaborateurs ? Qui vous a jamais privé de participer à la mise en place d'une équipe en toute intelligence ? Il nous semble que la cooptation entre techniciens est bien plus productive que le choix sur la base de l'allégeance plus ou moins démagogique à l'employeur, quelle que soit sa compétence. Vous plus qu'un autre, car vous avez assimilé le rôle de maître d'œuvre au plus haut niveau, devriez mesurer vos propos. Où voulez-vous en venir ?

Peut-être une carabine à gros sel munie d'un silencieux aurait-elle suffi ?

PS - Si vous voulez produire nos prochains films, nous sommes quand même d'accord pour vous CHOISIR.

- Angénieux, dont les optiques ont fait le tour du monde et même voyagé dans l'espace, vient d'être repris, début juillet, par Thomson-CSF et Air Liquide Médical, tout en conservant le personnel et l'activité de l'entreprise.

Appel

- Et si chacun des membres se fendait d'un article dont il a envie pour nourrir la Lettre de l'AFC ? Tous les mois, à tout moment, vous pouvez envoyer, ou passer rédiger un article de quelques lignes ou de quelques pages, ou un billet d'humeur, ou toute information. Ils seront publiés.
Pas sérieux, ne pas s'abstenir.

Association Française des Directeurs de la Photographie Cinématographique

A. F. C.

Bureaux, correspondance : 94 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois. Tel & Fax : 47 39 15 13

Siège social 16 rue Saint-Ferdinand 75017 Paris

Diffusion réservée aux membres,

reproduction totale ou partielle uniquement sur demande

La Commission Enseignement Formation, s'étant mise au travail, s'est tournée pour le moment vers deux écoles, l'une privée l'ESEC, l'autre qui n'est plus à présenter mais auprès de laquelle il convient de s'attarder volontiers, Louis-Lumière "Vaugirard".

L'AFC y est déjà bien représentée par Pierre Lhomme, Pierre-William Glenn, Denys Clerval mais depuis peu de temps ; "Vaugirard" ayant été quelque peu coupée de la profession pendant pas mal d'années. La transformation de lycée technique en École Nationale Supérieure devrait permettre de corriger cette situation.

En l'absence de son directeur, en villégiature sous d'autres cieux, nous avons rencontré, à la mi-juillet, Pierre Auffret, chef des travaux de Louis Lumière, et Michelle Tulli, enseignante. Ils nous ont rappelé que le BTS, tel qu'il existe jusqu'à sa dernière promotion l'an prochain, date de 1964 et résulte d'un programme arrêté en 1962. Antérieurement, les études étaient sanctionnées par un diplôme délivré par l'école. Le BTS, examen d'état, n'étant pas la propriété de l'école Louis Lumière, sa préparation s'étalait sur deux ans à raison de 45 heures de cours par semaine, l'arrivée de la vidéo ayant quelque peu bouleversé le déroulement de l'enseignement.

En juin 1991, la modification de statut en ENS a élargi la durée de l'enseignement à trois ans après un concours d'entrée ouvert aux candidats munis d'un diplôme de niveau Bac+2, sanctionné à la fin des études par un diplôme d'état à nouveau délivré par l'école ce qui a, de fait, minoré le BTS Audiovisuel pratiqué parallèlement.

Après avoir frôlé la disparition d'un enseignement de haut niveau de la prise de vue, Louis Lumière devient maître de son enseignement, supervisé par un conseil pédagogique mais ne délivrant plus de diplôme à des candidats se présentant de l'extérieur de l'école. Les cours seront donnés à raison d'environ 35 heures par semaine. Le bachotage du mois précédant le BTS laisse la place à un contrôle continu des connaissances avec des partiels deux fois par an.

Le nombre des élèves passe de 24 à 18. Depuis la création de l'école en 1928, ce nombre a varié de 6 diplômés en 1930 et 1946 à 34 en 1969 et a même atteint le record de 41 en 1986 et 1988 si l'on compte les formations cours du soir.

En plus de l'enseignement dispensé aux élèves, il sera introduit un "module" pédagogique permettant aux professionnels de s'initier aux problèmes de la formation.

1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

Pour mémoire, le BTS Audiovisuel est obtenu après deux ans d'études pour les bacheliers dans maintenant une douzaine de villes en France et comprend cinq options : image, son, montage, exploitation-maintenance, administration-gestion-production. Ces BTS s'adressent essentiellement aux débouchés télévisuels et institutionnels régionaux.

Les programmes de l'ENS Louis Lumière "Vaugirard" n'étant pas à ce jour définitivement arrêtés, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Pour ce qui concerne l'ESEC, son directeur Kostia Milhakiev, lors d'un entretien début juillet en présence de Maurice Giraud, responsable de l'initiation à la pratique de l'image, nous a précisé que l'ESEC ne voulait pas être une école technique (ni la Femis, ni Vaugirard), bien que sa plaquette la présente comme "une école pratique professionnelle de niveau supérieur". Les études durent deux ans, sanctionnées par un diplôme de l'école.

Âgée de 20 ans, l'ESEC a dès son origine basé son enseignement sur une formation polyvalente initiant à l'économie du cinéma et à ses structures professionnelles. Elle se donne pour modeste but de former de bons seconds assistants. Après une première année pluridisciplinaire et une deuxième commencée autour de la fonction d'assistant-réalisateur, elle offre trois options pratiques : image-son, production-régie et vidéo.

Sur 110 candidats en première année, 80 sont inscrits en deuxième année, 60 sont diplômables dont 30 certifiés après un stage effectué sur un tournage dans le cadre de l'école.

L'enseignement de la prise de vues comprend entre 26 et 40 heures pour la première année de tronc commun et environ 150 heures pour la deuxième année option image-son.

Cet enseignement de type privé soulève, aux dires de son directeur, quelques problèmes de reconnaissance du diplôme. Il ne semble pas que les objectifs de formation de l'AFC soient d'apporter quelque caution, malgré la demande, à ce type d'enseignement ayant des bases théoriques et pratiques aussi minces, bien qu'à notre connaissance quelques élèves sortis de l'ESEC aient assisté certains membres de l'AFC.

En conclusion, le développement des relations ENS Louis Lumière / profession est réclamé tant par l'école (étudiants et corps enseignant) que par l'AFC. Répondre au besoin de l'amélioration de cette relation et vous faire suivre le cours de son évolution est l'une des principales tâches de la Commission Formation de l'AFC.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

The undersigned, [Name], of the County of [County], State of [State], do hereby certify that [Text]

(Signature)
[Name]
[Title]

Particuliers de Film

205, rue du Jambourg, Saint-Renan

22000 Saint-Renan - 43 63 96 50

Tel. : 02 96 07 96

AFC
94, rue Louis Rouquier
92300 Levallois

Paris, le 1er juillet 1993

A l'attention de Monsieur Jacques Loiseux

Chers amis de l'AFC,

Notre Président Denys Granier-Defreze vient de me transmettre votre lettre du 21 juin, dans laquelle vous mettez en cause une phrase de notre lettre contact du 17 mai 1993 : " La "haute définition" atteint aujourd'hui , en projection sur grand écran, une définition comparable à celle du 35 mm " .

C'est moi qui, en tant que représentant de la SRF à la C.S.T. ai rédigé ce texte. Je vous adresse cette réponse en accord avec Denys.

A vrai dire, votre réaction n'est pas totalement une surprise, et j'avais d'ailleurs pesé mes mots. Je n'ai pas écrit "qualité" comparable, mais bien "définition". J'ai oublié quelque chose, j'aurais dû ajouter : "à l'œil nu".

De plus, le ton général de ce petit article ne vous permet pas, chers amis directeur de la photo, de prétendre que nous cherchons à "vendre" a priori la "haute définition" aux réalisateurs. Il s'agit bien, au contraire, de les inviter à ouvrir les yeux sur l'évolution des technologies. Il ne suffit pas de brandir des tableaux de pixels pour dérouter producteurs et distributeurs d'un procédé qui évaille leur intérêt.

Lorsque Jean-Charles Edelme, il y a ... 20 ans ? rêvait de diffuser les films dans les salles de son réseau par eidophore, pour faire l'économie des tirages de copies et des messageries, les professionnels ne se sont guère émus, car la qualité technique du procédé était catastrophique.

Les choses sont bien différentes maintenant. Les démonstrations de projection en haute définition sur grand écran (par la C.S.T.) ont profondément impressionné ceux d'entre nous qui ont pu y assister.

Le point de départ est là, et nul ne peut le contester.

Maintenant on peut tout dire : que c'est du prototype, que cela coûte une fortune, que les réglages sont infernaux, que la nature du procédé le rend problématique, qu'Yves Boisset en effet, a essayé les plaques, que le procédé européen est particulièrement lourd, etc... tout dire, sauf qu'il faut rejeter le système a priori.

Nous sommes devant un procédé technique qui n'a été utilisé jusqu'ici, à peu de choses près, que par des techniciens spécialistes, et non par des collaborateurs de création. Ne faut-il pas attendre, par exemple, les conclusions de Vittorio Storaro qui tourne actuellement une série mixte film/haute définition ? Ne faut-il pas réfléchir sur l'évolution, lente mais impressionnante, du procédé et se demander quel est son avenir technique, artistique, commercial ?

.../...

Non seulement nous ne sommes pas armés, chers amis, pour une polémique avec vous, mais nous n'en voyons pas la raison d'être. Nous souhaitons surtout voir et savoir, pour tenter de prévoir les conséquences, probablement considérables, des nouvelles technologies sur nos professions et sur l'art cinématographique tout entier.

Cette démarche, nous semble-t-il, doit être commune. Aussi sommes-nous tout-à-fait ouverts à une discussion nourrie entre votre association et la nôtre, de préférence autour d'une projection comparative. C'est-à-dire qu'il en soit, nous aurions préféré mener ce débat de façon interne (ce qui était le cas dans notre lettre contact), avant de lui donner une publicité quelle qu'elle soit.

Enfin, sachez que nous apprécions pleinement votre souci de la qualité technique et artistique du travail que nous accomplissons en commun.

Bien amicalement

pour la SRF, Annie Tresgot



c.c. : Francine Altwegg - AGFA
Gérald Fievet - FUJI
Monique Koudrine - Kodak
Michel Fano, Président de la C.S.T.

34

Control Unit
1951

Control Unit
1951

Control Unit
1951

Control Unit
1951

Control Unit
1951

Control Unit
1951

Control Unit
1951

Control Unit
1951

Control Unit
1951

Levallois, le 21 juin 1993

Chers Amis de la SRF,

Réponse à la "lettre contact" de votre association milieu mai, article intitulé "Les Réalisateur et la Technique" :

Extrait :

"... La Haute Définition atteint aujourd'hui, en projection sur grand écran, une définition comparable à celle du 35 mm" ...

Ceci est une entreprise de désinformation totale.

Les Directeurs de la Photographie de l'AFC, très à l'écoute de ces problèmes de nouvelles technologies et froids d'informations, étaient réunis au début juin. Ils ont été désagréablement surpris que même la SRF se fasse l'écho de cette contre-vérité technique générée par quelques "marchands" peu scrupuleux. Ces allégations nous ont parfois troublés nous-mêmes. Nous sommes donc aujourd'hui vigilants, d'autant qu'elles ont des conséquences graves. Elles ne visent qu'à déstabiliser les systèmes en place pour conquérir, à tout prix, les marchés, profitant du manque d'informations (toutes contradictoires) dans ce domaine.

Depuis des années, cette pratique de désinformation favorise la malencontreuse tendance des producteurs un peu nouveaux à écouter les sirènes de ces marchands et à nous imposer des tournages insensés, à des conditions insensées, dont le résultat aboutit trop souvent à des catastrophes qui lèsent non seulement la qualité de l'image mais surtout, bien sûr, l'ensemble du film au grand dam des réalisateurs à qui on n'a pas laissé le choix (voir Y. Boisset pour "L'Affaire Seznac" dont 1/6ème est en TVHD), profitant, entre autres, de leur manque d'informations.

Nous vous communiquons, pour information, les normes de définition édictées par la CST et la SMPTE :

	0,6 million/pixels ou points image
TV 625 lignes	1,5
16 mm film format 4/3	1,4
V.C.D.	2,4
Super 16 film format 5/3	2,3
TVHD 4/3	2,8
TVHD 16/9	7,5
35 mm film format 4/3	

De plus, le gamma ou rapport de contraste de deux images enregistrables sur leur support respectif est 4 fois supérieur en film argentique par rapport à la vidéo (parfois même plus si la diffusion du film n'est envisagée qu'en salle où l'on peut se permettre des brillances extrêmes très fortes).

Quand vous aurez vu sur deux écrans juxtaposés des séquences d'images identiques d'origine vidéo photographique et cinématographique, d'agrandissement et de qualité comparables et égales, à des prix de revient et des temps de tournage équivalents, nous pourrons enfin envisager de comparer et de faire des choix pour la meilleure qualité et faisabilité de vos désirs.

D'ici là, nous sommes prêts à réorganiser avec vous un débat sérieux sur ce sujet préoccupant. Nous espérons que vous trouverez les moyens de tempérer, auprès de vos membres, cette malheureuse information en rappelant que la Société Eastman, qui n'est pas une association philanthropique, continue ses recherches en matière de pellicules destinées au cinéma. Nous avons été plusieurs AFC "questionnés" lors de deux journées de "prospect" à ce sujet.

Bien amicalement, à votre disposition.

Le Secrétaire Général
Jacques LOISELUX

cc : Francine Altwegg - AGFA
Gérald Fievet - FUJI
Monique Koudine - KODAK

Correspondance et Bureaux : 94 rue Louis Rouquier 92300 LEVALLOIS

Tel & Fax : 47.39.15.13

16 rue Saint-Ferdinand 75017 PARIS